

Grenoble, le 29 novembre 2017

Rythmes scolaires : prendre le temps de l'analyse et de la consolidation



La Ville de Grenoble souhaite prendre le temps d'évaluer et de consolider l'organisation du temps périscolaire mis en place depuis septembre 2016. C'est une des raisons pour lesquelles elle ne souhaite pas apporter de modification à la semaine scolaire.

L'organisation de la semaine scolaire est définie par défaut sur 4,5 jours dans la réglementation nationale. Un décret du Ministre de l'Education Nationale de juin 2017 ouvre la possibilité dérogatoire d'organiser la semaine sur 4 jours avec une coupure le mercredi.

Comme Eric Piolle, Maire de Grenoble, l'a notifié au Ministre dans une lettre cosignée avec 6 autres maires du bassin grenoblois, les élus de la ville de Grenoble sont convaincus que la durée des apprentissages scolaires quotidiens, déjà une des plus longues d'Europe, ne peut pas être encore allongée et que 36 jours d'école ne peuvent pas être supprimés ainsi sur une année. La coupure du mercredi proposée par certains peut être envisagée en déplaçant les cours du mercredi matin vers le samedi matin ou en diminuant la durée des congés scolaires.

Par ailleurs, des modifications de telles ampleurs pour la rentrée prochaine imposeraient d'en faire la demande à l'Education nationale au mois de février, nécessitant au préalable une concertation large avec les parents et les associations, ainsi qu'un positionnement partagé de la Ville et des conseils d'école. Un tel tempo ne permettrait pas de prendre le temps de poser sereinement les termes d'un débat mené dans l'intérêt des enfants. C'est pourquoi, **la Ville ne changera pas les rythmes scolaires pour la rentrée 2018**. Elle consacrera les mois qui viennent à l'évaluation des actions menées actuellement, afin de contribuer de manière étayée à un débat approfondi sur les rythmes scolaires et les temps de l'enfant, à l'échelle de la commune et du bassin de vie grenoblois.

Elisa Martin, 1^{ère} Adjointe, en charge du Parcours éducatif, déclare : « *La densification du temps scolaire sur la journée et sur l'année n'est pas favorable aux enfants, mais plus encore pour les enfants des familles défavorisées.* »

Fabien Malbet, Adjoint aux Ecoles, ajoute : « *Nous voulons apporter le plus de qualité éducative possible sur les temps qui sont sous la responsabilité de la Ville et nous sommes prêts à travailler dans ce sens avec l'ensemble de la communauté éducative.* »